

## **Sujet : Dans quelle mesure les interventions de l'enseignant en éducation physique et sportive prennent-elles en compte la notion de temporalité ?**

### **Préambule**

« *Hâtons-nous; le temps fuit, et nous traîne avec soi: - Le moment où je parle est déjà loin de moi* » (Nicolas Boileau, Epîtres, 1674). Poètes, écrivains, musiciens ou encore philosophes ont souvent évoqué le temps, souvent en l'associant avec d'autres concepts : la vie, la mort, l'amour, la jeunesse... ou encore l'éducation, comme le montre cette célèbre citation de Jean-Jacques Rousseau : « *Oserais-je exposer ici la plus grande, la plus importante, la plus utile règle de toute l'éducation ? Ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre* » (Emile ou De l'éducation, 1762). De la même façon, l'éducation physique place souvent au cœur de son action et de sa réflexion des questions en rapport avec la notion de temporalité, qu'il s'agisse d'organisation scolaire, d'apprentissage, de motivation, et même de revendication corporatiste.

### **Définitions des termes**

La temporalité est le caractère de ce qui est dans le temps, de ce qui appartient au temps. Elle est à comprendre sous deux principales formes : le temps qui caractérise les choses et les êtres à un moment donné de leur histoire, mais aussi le temps qui passe, le temps qui s'écoule. D'un côté la notion de temporalité fait référence à un ensemble de caractéristiques plus ou moins partagées qui définissent l'enfant ou l'adolescent à une période donnée. De l'autre elle renvoie à une durée plus ou moins étendue. De ce point de vue, la temporalité est éminemment individuelle et subjective : « *les jours sont peut-être égaux pour une horloge, mais pas pour les hommes* » nous disait Marcel Proust (Chronique, 25 mars 1913). Nous n'oublions donc pas d'évoquer aussi la conscience du temps, car selon le caractère de notre activité la temporalité peut ne pas être la même pour un intervalle de temps identique. D'ailleurs quelques travaux récents ont souligné le caractère parfois long et fastidieux du temps ressenti qui passe à l'école (Collectif, L'ennui à l'école, Albin Michel, Paris, 2003).

Quant aux interventions de l'enseignant, elles regroupent l'ensemble des démarches didactiques et des mises en oeuvre pédagogiques qui caractérisent l'action du professeur d'éducation physique aussi bien pendant qu'autour de la séance (avant et après), et destinées à créer des conditions externes (matérielles, informationnelles, relationnelles) dans le but de permettre aux élèves de s'engager dans un processus interne et individuel à partir duquel ils construiront de nouvelles compétences.

### **Questionnement**

En quoi la notion de temporalité conditionne-t-elle les apprentissages construits en éducation physique et sportive ? S'agit-il de donner plus de temps à l'élève pour qu'il puisse construire les compétences inscrites dans les programmes ? S'agit-il de conférer aux leçons la conscience d'un temps qui passe rapidement, éloignant ainsi le spectre de l'ennui ? S'agit-il d'organiser le temps de façon plus rationnelle à l'échelle de la tâche motrice, de la séance, du cycle, de l'année scolaire, voire du cursus ?

Comment l'enseignant s'inspire-t-il des grandes lignes du développement de l'enfant et de l'adolescent au cours du temps pour choisir et régler ses interventions ?

N'existe-t-il pas enfin, autour de cette notion de temporalité, des apprentissages à construire en EPS débouchant sur de nouvelles compétences ?

### **Problématique**

Nous défendons l'idée selon laquelle les apprentissages des enfants et des adolescents en éducation physique et sportive font intervenir la notion de temporalité comme moyen, comme condition à prendre en compte, et comme objectif. Comme moyen car apprendre est un processus de capitalisation de l'expérience qui s'inscrit dans la durée. Comme condition à prendre en compte car les élèves disposent à certains moments de leur développement de périodes particulièrement favorables pour apprendre et se transformer. Et comme objectif, car la temporalité est elle-même au cœur d'apprentissages à construire autour de la gestion du temps ou autour du rythme. Dans cette perspective, les interventions de l'enseignant s'attacheront à donner suffisamment de temps à l'activité d'apprentissage de l'élève, à proposer des contraintes environnementales ajustées à ses capacités d'appropriation du moment, et à favoriser la construction de compétences liées à la temporalité.

## Annnonce du plan

Nous montrerons d'abord qu'apprendre suppose que l'enseignant assure une constance des interactions élèves / environnement physique et humain propre à l'EPS.

Nous expliquerons ensuite que la transformation de la motricité habituelle de l'élève et la construction des compétences exigent des contraintes environnementales optimalement ajustées aux possibilités actuelles de transformation de l'apprenant.

Enfin, nous proposerons un certain nombre de compétences à construire en éducation physique, compétences liées à la gestion du temps, du rythme, des allures, à la maîtrise des tempos, ou à la capacité à se projeter dans le futur.

## Argumentation (extrait)

### Argument n°3 de la partie 1

La prise en compte de la notion de temporalité s'incarne aussi dans l'exploitation éclairée des périodes sensibles du développement. Au cours de ces périodes limitées dans le temps, le sujet est capable d'apprendre ou de développer certaines de ses capacités de façon particulièrement efficace. Les périodes sensibles sont en effet de véritables fenêtres temporelles au cours desquelles « *le système nerveux devient temporairement plus spécialement sensible à certaines influences et subit une empreinte irréversible qui se traduit dans la stabilité de ses comportements ultérieurs* » (L'acte moteur comme facteur de développement et de progrès, in Sport et progrès de l'Homme, Paris, Editeur Français Réunis, 1976). Ainsi Jürgen Weineck parle d'âge d'or des apprentissages pour les enfants de 10 à 14/15 ans : « *le second stade scolaire représente la phase durant laquelle la capacité d'apprentissage moteur est la meilleure* » (Biologie du sport, Vigot, Paris, 1992). Mais plusieurs capacités physiques sont elles aussi concernées : concernant la consommation maximale d'oxygène, Gacon et Assadi précisent que « *l'âge d'or du développement de la VO<sub>2</sub> max se situe entre 10 et 15 ans* » (Vitesse maximale aérobie, évaluation et développement, in Revue EPS n°222, 1990). Dans cette perspective, les enseignants d'éducation physique et sportive de collège, réunis en équipes pédagogiques, veilleront à établir une programmation des activités proposant des contraintes suffisantes aux processus internes de développement : course de durée bien sûr, mais aussi natation, sports collectifs de grand terrain, vélo tout terrain, course d'orientation, etc. Cette planification respectera le principe d'une « *cohérence interactive des cycles* » (M.Delaunay, C.Pineau, Un programme, la leçon, le cycle en EPS, in Revue EPS n°217, 1989) par le maintien dans le temps de certaines sollicitations, car « *une fois le cycle terminé, il ne faut pas oublier d'entretenir les capacités acquises, sinon elles chutent rapidement en cas de non sollicitation* » (Gacon, Assadi, ibid.). Bien sûr, la planification de ces activités, fut-elle pertinente, ne garantit en rien le développement des capacités physiques : la réussite dépend aussi d'un traitement didactique judicieux. Ce traitement permettra de soumettre l'organisme de l'enfant à des contraintes suffisantes car ce sont « *la contradiction, la perturbation* » qui « *constituent l'élément moteur du développement et des apprentissages* » (J.Piaget, Psychologie, Gallimard, Collection La Pléiade, Paris, 1987).

Ainsi avec une classe de quatrième mixte dans l'activité course de durée, l'enseignant, après avoir organisé un évaluation de vitesse maximale aérobie (VMA) sous la forme d'un test Léger (1980) sur piste de 400 mètres, constituera des groupes homogènes « *en veillant à ce qu'aucun élève ne soit exclu* » (Programme du cycle central, 1997). Il proposera à chacun d'eux des répétitions d'exercice de trente secondes à trois minutes, à des intensités supérieures à 90% de la VMA, avec un temps de récupération semi-active (marche) au moins égal au temps de travail. L'ensemble permettra, conformément au programme du cycle central (1997), d'« *estimer et expérimenter la vitesse maximale aérobie à partir de tests de terrain* ». Afin de diminuer le caractère rébarbatif de ce travail et une conscience trop aiguë du temps qui passe, les élèves ne courront jamais « à vide », mais en ayant toujours l'attention occupée par une tâche surajoutée à la tâche de course stricto sensu : relais enchaînés sur le modèle des coureurs cyclistes, temps de passage à respecter, parcours semés d'obstacles...

Pour autant, le développement des capacités physiques dans le domaine scolaire est sujet à débat, et certains travaux sont contradictoires. Ceux de C.Hausswirth et D.Lehénaff ont toutefois montré une augmentation de 5% de VMA chez une classe de troisième après un cycle de douze séances (Course d'endurance : les tests en question, in Revue EPS n°266, 1997). Nous retiendrons qu'une attitude certes humble et lucide, mais aussi volontariste et optimiste devrait caractériser l'enseignant d'éducation physique et sportive soucieux d'agir sur les capacités physiques de ses élèves.